

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 13 décembre 2022 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « BRIAND QUESNAY »

sis à **LIVRY-GARGAN (93190)**

3/7 avenue Quesnay – 45/51 avenue Aristide Briand

Cadastré section A n° 5.057, lieudit « 45 avenue Aristide Briand » pour 00ha 40a 64ca

Adresse postale : 5 avenue Quesnay – 93190 LIVRY-GARGAN

LOT NUMÉRO QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (98) : un **APPARTEMENT type 3PJ**, au septième étage sur avenue Quesnay, escalier numéro 3, entrée sur hall comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 1^{er} avril 2022 : hall d'entrée, salon, chambre en enfilade, cuisine, couloir de distribution, WC, cagibi, salle de bains, deuxième chambre. Le tout d'une superficie privative de **60,52 m²**.

Selon même PV, les lieux sont loués.

LOT NUMÉRO CENT QUATRE-VINGT-TROIS (183) : une **CAVE** portant le numéro 69, au sous-sol.

LOT NUMÉRO QUATRE CENT DOUZE (412) : un **EMPLACEMENT de voiture** portant le numéro 62, au sous-sol.

Cette vente a lieu à la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE "BRIAND QUESNAY"**, 3/7 avenue Quesnay – 45/51 avenue Aristide Briand – 93190 LIVRY-GARGAN, représenté par son Syndic en exercice, la **SOCIÉTÉ DE GERANCE RICHELIEU**, société par actions simplifiée (S.A.S.) au capital de 660.000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 602 057 762, dont le siège social est sis 10, boulevard de l'Ouest – 93340 LE RAINCY, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, dûment habilité à poursuivre la vente suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 juillet 2018 – Résolution n° 5, ayant pour Avocat **Maître Myriam CALESTROUPAT**, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT – THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL SOUS BOIS, le 21 octobre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître Myriam CALESTROUPAT, Membre Associé de la SCPA CALESTROUPAT-THOMAS & Associés, Avocat, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.58.17.06, mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/05315) ▶ Sur INTERNET : www.licitor.com www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 1^{er} décembre 2022 de 14h30 à 15h00**